



Conseil économique et social

Distr. générale
5 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-troisième session

28 février-2 mars 2012

Point 4 l) de l'ordre du jour provisoire*

Question soumise pour information :
gestion de l'information géospatiale
à l'échelle mondiale

Gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Rapport du Secrétaire général

Résumé

En réponse à la demande formulée par la Commission de statistique à sa quarante et unième session (voir E/2010/24, chap. I.B., décision 41/110), le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint le rapport sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui rend compte des dernières activités en la matière. Le rapport porte notamment sur la création, en juillet 2011, d'un nouvel organe subsidiaire du Conseil économique et social : le Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Il présente également les conclusions de la session inaugurale du Comité d'experts et du premier Forum de haut niveau des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui ont eu lieu en octobre 2011 à Séoul. On trouvera en outre dans le rapport une présentation des activités programmées pour 2012, notamment la deuxième session du Comité d'experts, qui se tiendra en août 2012 à New York.

La Commission est invitée à prendre acte du présent rapport.

* E/CN.3/2012/1.



I. Introduction

1. À sa quarante et unième session, en 2010 (voir E/2010/24, chap. I.B., décision 41/110), la Commission de statistique avait souligné combien il importait d'intégrer l'information géospatiale¹ et statistique et prié le Secrétaire général d'établir, à l'intention du Conseil économique et social, un rapport présentant une prospective mondiale de la gestion de l'information géospatiale, passant en revue les mécanismes existants et étudiant la possibilité de créer un forum mondial. La Commission a, en outre, demandé à la Division de statistique de réunir un groupe d'experts international composé de statisticiens et de spécialistes de l'information géospatiale en vue de traiter les problèmes posés par la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. À sa quarante-deuxième session, en 2011, la Commission a été informée (E/CN.3/2011/34) de la manière dont la Division de statistique avait répondu à la demande de la Commission en organisant des réunions préparatoires du groupe d'experts et en préparant un rapport global destiné au Conseil économique et social. Le présent rapport couvre les activités menées depuis février 2011.

II. Création officielle du Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

2. Faisant suite à la demande de la Commission de statistique, le Secrétaire général a établi un rapport sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (E/2011/89), qui a été présenté en juillet 2011 à la session de fond du Conseil économique et social. Ce rapport a fait l'objet de larges consultations avec les États Membres et les diverses parties concernées. Par la suite, le Conseil a souligné combien il importait de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et décidé de créer officiellement le Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (voir décision 2011/24 du Conseil économique et social annexée au présent rapport). En tant qu'organe intergouvernemental, le Comité d'experts réunit, pour la première fois, des experts gouvernementaux de tous les États Membres pour tenir des consultations sur la question de l'information géospatiale, qui évolue rapidement, tenir régulièrement, à un haut niveau, des débats multipartites sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et promouvoir les actions nationales, régionales et mondiales visant à favoriser l'échange de savoir et de savoir-faire, pour aider les pays en développement à mettre en place et renforcer les capacités nationales dans ce domaine. La recommandation de fond de la Commission a joué un rôle fondamental dans la création de ce nouvel organe subsidiaire du Conseil, ce qui est souligné de façon explicite dans la décision du Conseil.

3. Le Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a tenu sa session inaugurale le 26 octobre 2011 à

¹ La décision 2011/24 du Conseil économique et social fait référence à « l'information géographique ». C'est cependant lors du processus de consultation avec les États Membres que les experts ont recommandé d'utiliser l'expression « information géospatiale », plus globale et davantage utilisée que la précédente.

Séoul avec la participation de près de 90 pays et, en qualité d'observatrices, de nombreuses organisations professionnelles internationales. À cette occasion, les participants ont abordé la possibilité pour ces organisations professionnelles de prendre part à la prochaine conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui doit se tenir en juin 2012 à Rio de Janeiro, et ont décidé de créer une équipe spéciale chargée d'établir un rapport pour cette conférence. Le Comité a également créé un groupe de travail qui arrêtera l'inventaire des principales questions qui seront traitées par le Comité et établira un programme de travail définissant les actions à entreprendre au cours des cinq prochaines années. Le Comité a, en outre, mis en place un groupe de travail qu'il a chargé de définir des éléments stratégiques de progrès concernant l'infrastructure de l'information géospatiale et l'infrastructure connexe. Le Comité a décidé de tenir sa deuxième session du 13 au 15 août 2012 à New York².

III. Activités dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

4. Au cours de la période considérée, la Division de statistique a essentiellement axé son action sur la création du Comité d'experts et a mené de nombreuses activités liées à la gestion de l'information géospatiale dont il est brièvement rendu compte ci-dessous.

A. Troisième réunion préparatoire sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

5. La Division de statistique, en collaboration avec la Section de cartographie du Département de l'appui aux missions, a organisé la troisième réunion préparatoire sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui s'est tenue du 4 au 6 avril 2011 à New York³ avec la participation de 60 experts en provenance de 20 pays, de 6 entités des Nations Unies et de 11 organisations professionnelles régionales et internationales. Les participants à la réunion ont mis la dernière main au rapport sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale qui sera soumis au Conseil économique et social (E/2011/89). Ils se sont également penchés sur les préparatifs de manifestations diverses qui auront lieu en octobre 2011 à Séoul.

B. Forum de haut niveau des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

6. La session inaugurale du Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a été précédée par la tenue du premier

² La documentation et le rapport du Comité d'experts peuvent être consultés sur son site Web à l'adresse : http://ggim.un.org/ggim_committee.html.

³ La première réunion préparatoire sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale s'est tenue le 25 octobre 2009 à Bangkok, un jour avant la dix-huitième Conférence régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. La deuxième réunion préparatoire a eu lieu les 10 et 11 mai 2010 à New York.

Forum de haut niveau des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, organisé conjointement par l'ONU et le Gouvernement de la République de Corée, représenté par l'Institut national d'information géographique. Le Forum a réuni 350 participants de 87 pays, dont des représentants de 12 organisations internationales, 15 compagnies privées et 12 organismes des Nations Unies. Il a été inauguré par le Premier Ministre de la République de Corée et le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales. Au cours du débat ministériel initial, auquel ont pris part huit ministres représentant toutes les régions du monde, les ministres ont à l'unanimité exprimé leur appui à l'action de promotion de la gestion de l'information géospatiale parmi les États Membres, les organisations internationales et le secteur privé, conduite par les Nations Unies. Le Forum s'est achevé par l'adoption d'une synthèse des travaux présentée par le Président du Forum et de la Déclaration de Séoul sur la gestion de l'information géospatiale⁴. Les participants ont notamment recommandé de prendre des mesures pour promouvoir et renforcer la coopération nationale, régionale et internationale en vue d'établir, par le réseau Internet, des pratiques communes sur l'information géospatiale sous les auspices des Nations Unies. Ils ont également souligné toute l'importance qui s'attache à la création de mécanismes efficaces de promotion de cadres et de normes communs et de définitions et de méthodes harmonisées, et à l'échange d'expériences, à l'appui à la législation et au financement de stratégies, mais aussi à la facilitation et à la promotion du renforcement des capacités dans les pays en développement. Le Gouvernement du Qatar a généreusement offert d'accueillir le deuxième Forum de haut niveau en 2013 à Doha.

7. La veille de la tenue du premier Forum de haut niveau, 29 dirigeants d'entreprises et chefs d'organismes nationaux de cartographie représentant 30 États Membres ont participé à une manifestation spéciale. À cette occasion, ils ont mis l'accent sur l'importance de la coordination, de la coopération et du partenariat entre divers acteurs publics et privés représentant plusieurs disciplines afin de bâtir une infrastructure nationale de données spatiales, et ont noté qu'il fallait établir des partenariats public-privé dans le domaine de la production, de la diffusion et de l'utilisation d'information géospatiale.

C. Séminaire thématique sur l'intégration d'informations statistiques et géospatiales

8. Immédiatement après la réunion du comité d'experts, le 27 octobre 2011, un séminaire thématique sur les problèmes et les défis de l'intégration des informations statistiques et géospatiales s'est tenu à Séoul. Organisé conjointement par la Division de statistique, Statistics Korea, le Bureau of the Census des États-Unis et EUROSTAT, le séminaire a surtout porté sur l'importance de la géographie pour l'information statistique et l'utilisation d'instruments géospatiaux en appui à l'activité statistique. Trois thèmes ont été examinés à cette occasion : la collecte et le traitement de données géospatiales et statistiques; l'intégration des données géospatiales et statistiques et les données géospatiales et statistiques intégrées ou combinées. Les participants sont convenus que l'intégration de ces types de données avec d'autres données thématiques provenant d'autres sources serait utile à l'analyse et à la prise de décisions fondée sur des données factuelles.

⁴ À consulter à l'adresse Web : <http://ggim.un.org/forum1.html>.

D. Projet sur les limites administratives du deuxième niveau

9. Le projet sur les limites administratives du deuxième niveau a été lancé en 2001 dans le cadre du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et a été développé sous la direction de l'Organisation mondiale de la Santé. Il s'agit d'une initiative destinée aux pays, qui vise à leur donner, ainsi qu'à la communauté internationale dans son ensemble, une plate-forme de travail pour la collecte, la gestion, l'analyse, la visualisation et le partage de données infranationales jusqu'au deuxième niveau infranational. Ces informations sont essentielles à de nombreuses applications (dont l'assistance humanitaire, la gestion des catastrophes, la paix et la sécurité, les recensements et l'analyse statistique, l'environnement, la santé et l'éducation, et la cartographie de la pauvreté). Depuis le 1^{er} janvier 2011, la Division de statistique et la Section de cartographie du Département de l'appui aux missions ont décidé d'unir leurs forces pour poursuivre cette initiative. Les questions de coordination et de politique sont gérées par la Division de statistique tandis que les aspects techniques le sont par la Section de cartographie. À la faveur de cet effort commun, le projet sur les limites administratives du deuxième niveau sera davantage développé et intégré en totalité dans le cadre de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

E. Site Web concernant la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

10. La Division de statistique met régulièrement à jour le site Web qu'elle consacre à la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale⁵. Le site affiche des informations générales sur le mandat du Comité d'experts, les activités menées dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et d'initiatives connexes, des manifestations et des partenaires. Il contient également des informations sur les principales manifestations organisées par la Division et d'autres organismes concernant les systèmes d'information géographique, la cartographie et la normalisation des noms géographiques.

IV. Activités futures

A. Création de groupes de travail

11. Conformément aux recommandations formulées par le Comité d'experts à sa session inaugurale, la Division de statistique s'emploie à mettre en place l'équipe spéciale chargée de préparer une contribution à la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Elle a également créé un groupe de travail qui recensera les principales questions sur la gestion de l'information géospatiale qui seront examinées lors des futures sessions du Comité d'experts, notamment l'élaboration d'un programme de travail du Comité d'experts pendant les cinq prochaines années.

⁵ À consulter à l'adresse Web : <http://ggim.un.org>.

B. Deuxième session du Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

12. La Division de statistique a lancé les préparatifs pour la tenue de la deuxième session du Comité d'experts, qui devrait avoir lieu du 13 au 15 août 2012 à New York. À cette occasion, le Comité d'experts devra notamment examiner son règlement intérieur, adopter son futur programme de travail et débattre du suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

C. Deuxième Forum de haut niveau des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

13. Le deuxième Forum de haut niveau des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale se tiendra au début de 2013 à Doha. Ce sera, comme le premier, un forum ouvert qui réunira des représentants des gouvernements de tous les États Membres et divers acteurs représentant des organisations nationales et internationales, qui traiteront et discuteront de questions cruciales concernant la gestion de l'information géospatiale.

V. Conclusion

14. Au cours des deux ou trois dernières années, les activités menées dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ont confirmé qu'un des défis majeurs à surmonter est d'améliorer l'intégration des informations géospatiales et statistiques pour pouvoir disposer de données fiables facilitant la prise de décisions. Dans ce contexte, les possibilités d'action qu'offre le développement rapide des technologies de l'information et des communications sont considérables. Il est donc impératif que la communauté de la statistique, en partenariat avec les autorités nationales compétentes dans le domaine de l'information géospatiale, soient pleinement informées et engagées dans la poursuite du développement des capacités nationales d'information géographique et dans la mise en place d'infrastructures nationales de données spatiales. Pour faciliter le dialogue au niveau mondial, il est proposé d'informer régulièrement la Commission de statistique des travaux du Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

Annexe

Décision 2011/24 du Conseil économique et social, intitulée « Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale »

Le Conseil économique et social,

Rappelant sa décision 2010/240 du 21 juillet 2010, dans laquelle il a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport sur la gestion de l'information géographique à l'échelle mondiale à sa session de fond de 2011,

Rappelant également la décision 41/110 de la Commission de statistique, en date du 26 février 2010¹, dans laquelle la Commission a prié la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de convoquer une réunion d'un groupe international d'experts en vue de traiter les problèmes posés par la gestion de l'information géographique à l'échelle mondiale, y compris passer en revue les mécanismes existants et étudier la possibilité de créer un forum mondial,

Rappelant en outre la résolution adoptée à la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique², dans laquelle la Conférence a demandé au Secrétaire général et au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies d'engager des discussions et d'établir un rapport destiné au Conseil économique et social sur la coordination de la gestion de l'information géographique à l'échelle mondiale, y compris de réfléchir à l'éventuelle création d'un forum mondial des Nations Unies qui permette aux pays et aux autres parties intéressées d'échanger des informations, en particulier de faire connaître les meilleures pratiques en ce qui concerne les instruments juridiques et de politique, les modèles de gestion institutionnels, les solutions et les normes techniques, l'interopérabilité des systèmes et la compatibilité des données et les mécanismes de partage garantissant un accès facile et rapide à l'information et aux services géographiques,

Reconnaissant l'importance d'intégrer l'information cartographique et statistique, ainsi que les données spatiales, pour promouvoir l'information, les applications et les services géospatiaux et géoréférencés,

Reconnaissant également le rôle que joue l'Organisation des Nations Unies dans la promotion de la coopération internationale concernant la cartographie, les noms géographiques et l'information géospatiale, y compris en organisant des conférences, des réunions d'experts, la production de publications techniques, des activités de formation et des projets de coopération,

Tenant compte du besoin urgent d'agir concrètement pour renforcer la coopération internationale dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale,

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 2010, Supplément n° 4 (E/2010/24), chap. I, sect. B.

² Voir dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique : *Rapport de la Conférence, Bangkok, 26-29 octobre 2009* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.10.I.2), chap. IV, sect. B.

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale³ et des recommandations qui y sont formulées;

2. *Considère* qu'il est nécessaire de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de l'information géospatiale à l'échelle mondiale;

3. *Décide*, à cet égard, de créer le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, conformément au mandat dont le texte figure en annexe à la présente résolution, qui doit être mis en place et administré dans les limites des ressources existantes et organisé en conséquence, et demande au Comité de lui présenter en 2016 un examen global de tous les aspects de son travail et de ses opérations, afin de permettre aux États Membres d'en évaluer l'efficacité;

4. *Engage* les États Membres à tenir régulièrement des débats multipartites de haut niveau sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, y compris en organisant des forums mondiaux, pour favoriser une concertation globale avec tous les acteurs et organes concernés;

5. *Insiste* sur l'importance de promouvoir les mesures nationales, régionales et mondiales visant à favoriser l'échange de savoir et de savoir-faire, pour aider les pays en développement à mettre en place et renforcer les capacités nationales dans ce domaine.

*47^e séance plénière
27 juillet 2011*

³ E/2011/89.

Annexe

Mandat du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Objectifs et fonctions

1. Le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a les objectifs et fonctions ci-après :

a) Il assure la coordination et le dialogue entre les États Membres et entre ceux-ci et les organisations internationales, notamment les conférences cartographiques régionales des Nations Unies et leurs comités permanents de l'infrastructure de données spatiales, en ce qui concerne le renforcement de la coopération dans le domaine de l'information géospatiale à l'échelle mondiale;

b) Il propose des plans de travail et des directives pour l'élaboration de principes, de politiques, de méthodes, de mécanismes et de normes communs en vue de promouvoir l'interopérabilité et le partage des données et services géospatiaux;

c) Il offre un cadre pour l'élaboration de stratégies visant à mettre en place et à renforcer les capacités nationales en ce qui concerne l'information géospatiale, en particulier dans les pays en développement, et il aide les pays concernés à exploiter tout le potentiel de l'information géospatiale et des technologies connexes;

d) Il rassemble et diffuse les pratiques optimales et les données d'expérience des organes nationaux, régionaux et internationaux en matière d'information géospatiale, portant notamment sur les instruments juridiques, les modèles de gestion et les normes techniques, en vue de contribuer à la mise en place d'infrastructures de données spatiales tout en autorisant une certaine souplesse dans l'élaboration d'activités géospatiales nationales;

e) Dans l'exercice de ses fonctions, le Comité fait fond sur les travaux en cours dans d'autres instances et mécanismes dans le domaine connexe, dont il tire profit.

Participation, composition et durée du mandat

2. Le Comité se compose d'experts originaires de tous les États Membres ainsi que d'experts d'organisations internationales ayant la qualité d'observateurs. Lors de la désignation de leurs représentants nationaux, les États Membres s'efforcent de choisir des experts ayant des connaissances dans les domaines étroitement liés des relevés topographiques, de la géographie, de la cartographie, de la télédétection, des systèmes d'information géographique terrestres ou maritimes et de la protection de l'environnement.

3. Le Comité élit à chaque session deux présidents parmi ses membres, en respectant les principes d'équilibre et de représentation géographiques.

4. Le Comité peut créer au besoin des groupes de travail ou des sous-comités informels pour traiter des questions spécifiques relatives à son programme de travail.

Procédure d'établissement des rapports

5. Le Comité rend compte au Conseil économique et social.

Fréquence des réunions

6. Le Comité se réunit normalement une fois par an et peut tenir, à titre exceptionnel, des réunions supplémentaires, s'il y a lieu.

Secrétariat

7. Le secrétariat du Comité est assuré par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales et par la Section de cartographie du Département de l'appui aux missions.

Documentation destinée aux réunions

8. La documentation de chaque session comprend l'ordre du jour, le précédent rapport du Comité, des notes thématiques élaborées par les groupes de travail ou les sous-comités, les notes du Secrétariat et d'autres documents pertinents présentés par des experts ou des groupes d'experts extérieurs.
